



UN SOUS-BUREAU de la Commission d'assurance-chômage est établi à Sorel. La nouvelle a été annoncée par le député de Richelieu à Ottawa, M. Florian Côté, lors d'une conférence de presse. De gauche à droite, MM. Maurice Jean, président du Conseil central des Syndicats nationaux de Sorel, Fernand Arpin, titulaire du

nouveau bureau, Fernand Martineau, chef des réclamations à l'Assurance-chômage, Germain Aussant, président du Conseil du travail du district de Sorel, Florian Côté et Maurice Carmel, directeur de la Commission d'assurance-chômage au bureau régional de Longueuil. (Photo Gill)

A la suite des difficultés pour les travailleurs

Sous-bureau de la commission d'assurance-chômage à Sorel

SOREL (L.B.) — La Commission d'assurance-chômage vient d'ouvrir un sous-bureau à Sorel, où le titulaire, M. Florian Côté, aidé des ouvriers en chômage à remplir leur formule d'application pour recevoir des prestations d'assurance-chômage. Ce sous-bureau est situé au 139 de la rue Charlotte, à Sorel. Cette nouvelle a été annoncée par le député de Richelieu, à Ottawa, M. Florian Côté, lors d'une conférence de presse donnée à Sorel, en présence de MM. Maurice Carmel, directeur de la Commission d'assurance-chômage au bureau de Longueuil, Fernand Martineau, chef des réclamations d'assurance-chômage, Maurice Jean, président du Conseil central des syndicats nationaux de Sorel, Germain Aussant, président du Conseil du travail du district de Sorel (FTQ) et André Lafond, président du syndicat national des ouvriers du bâtiment (CSN) ainsi que du titulaire du sous-bureau, Fernand Arpin.

Le député de Richelieu a souligné que le bureau de Longueuil de la Commission d'assurance-chômage s'est rendu compte que beaucoup de travailleurs avaient de la difficulté à bien remplir leur formule d'application d'assurance chômage, ce qui amenait des retards dans le paiement des prestations. Ces retards avaient souvent été dénoncés par les syndicats, qui se sont adressés au député du comté afin que cette situation soit corrigée.

Après les démarches entreprises, le ministère a accepté d'ouvrir à Sorel un sous-bureau, dont le titulaire sera M. Fernand Arpin. Ce dernier sera en mesure d'expliquer aux travailleurs qui tombent en chômage comment remplir les formules nécessaires et les aider à l'occasion.

M. Florian Côté, a également souligné comment le choix du titulaire de ce nouveau bureau avait été fait. Les associations

de la région de même que les autorités municipales ont été invitées par le bureau de Longueuil de la Commission d'assurance-chômage à fournir des noms de personnes susceptibles de pouvoir remplir cette fonction. Une enquête a été faite auprès des applicants, concernant leur compétence et aussi concernant la possibilité d'offrir un local adéquat. Les responsables du bureau de Longueuil ont arrêté leur choix sur M. Fernand Arpin, qui en plus de répondre aux normes établies, pouvait offrir un local convenable, au 139 de la rue Charlotte, à Sorel.

M. Côté a fait remarquer qu'il s'agit là d'une fonction à temps partiel, mais qui requiert tout de même une disponibilité assez grande.

Soulignons que le bureau d'assurance-chômage de Sorel a été fermé en 1967 alors que le gouvernement procédait à la régionalisation de ce service. La région de Sorel est maintenant desservie par le bureau régional de Longueuil. M. Côté a précisé que le nombre de bureaux locaux, qui étaient de 65 dans le Québec, a été réduit à 15 bureaux régionaux, "dans le but de mieux utiliser l'argent du public", tout en fournissant un service convenable. Il a également souligné que 99 pour cent des plaintes de la part des chômeurs sont souvent causées par des formulaires mal remplis.

M. André Lafond, président du syndicat national des ouvriers du bâtiment (CSN), trouve déraisonnable la moyenne de quatre ou cinq semaines que les chômeurs doivent attendre avant de recevoir leur premier chèque d'assurance-chômage. M. Maurice Carmel, directeur du bureau de Longueuil de l'Assurance-chômage, a précisé que ce laps de temps est le même pour tous les chômeurs, qu'ils soient de Sorel ou d'ailleurs. Le système d'assurance-chômage est ainsi établi. Il a souligné par

ailleurs que le Livre Blanc déposé à la Chambre des Communes, le 17 juin dernier, prévoit un réaménagement complet de l'assurance-chômage au Canada, qui devrait apporter, à compter de 1972, des améliorations sensibles.

M. Carmel a également annoncé que le représentant du bureau de Longueuil continuera à venir à Sorel tous les vendredis afin d'aider les chômeurs de la région. Même avec l'ouverture du sous-bureau, ce service qui a été établi il y a plus d'un an, continuera. M. Carmel a annoncé que ce service pourra être enlevé, le jour où la région de Sorel sera reliée au bureau régional de l'Assurance-chômage

à Longueuil, par une ligne directe, qui pourra donner un service beaucoup plus complet tous les jours, aux heures régulières de bureau. Ce système est à l'étude par le gouvernement non seulement pour Sorel mais pour tout le Canada.

Quant à M. Fernand Martineau, il a précisé que 50 pour cent des erreurs proviennent des numéros d'assurance-sociale, qui sont mal copiés. Erreur de chiffres, chiffres mal faits, etc. Il a également souligné que plusieurs employeurs oublient ou négligent de tenir à jour leur dossier. Par ailleurs, plusieurs travailleurs négligent de remplir leur formule d'application correctement.

SOREL (L.B.) — Un automobiliste a été blessé légèrement quand son véhicule a heurté un poteau indicateur, installé au centre de la rue du Roi, à l'intersection de la rue Charlotte, à Sorel.

Il s'agit de M. Côme Lafrenière, policier de la ville de Montréal, qui a reçu les premiers soins à la salle d'urgence de l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel.

Son automobile, une Plymouth '67, a subi des dommages évalués à plus de \$1.500.

C'est l'agent Willie Mondou, de la police municipale de Sorel, qui a fait les constatations d'usage.

Un millier de jeunes profitent des terrains de jeux de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le directeur du service des loisirs de Plessisville, M. Gilles Guay, et son adjoint pour la saison estivale, M. Normand Isabelle, auront plus d'un millier de jeunes sous leur responsabilité durant juillet et août. Sur ces centaines de garçons et de filles, plus de 600 sont inscrits aux activités générales des terrains de jeux. Le baseball mineur intéresse quelque 300 garçons. Quant à la natation à la piscine du centre des loisirs, le nombre de ceux qui y seront reçus dépassera probablement les 300.

Une foule d'éléments nouveaux sont mis cette année à la disposition des jeunes qui fréquentent les terrains de jeux de Plessisville. Ce nouveau est une initiative de M. Normand Isabelle, un universitaire

qui se spécialise en matière de loisirs et d'éducation physique. Cette nouvelle programmation est une expérience sur laquelle MM. Guay et Isabelle fondent de grands espoirs car elle est basée sur les aspirations de la jeunesse de 1970.

Dans la mise en plan de cette programmation, on a tenu compte du domaine culturel et des activités auxquelles les jeunes pourront continuer à s'adonner même après les vacances estivales. Une quinzaine de moniteurs qualifiés secondent la tâche de MM. Guay et Isabelle; plusieurs ont complété leur formation ces jours derniers à la cité des loisirs à Drummondville.

Un blessé

Collision entre une motocyclette et une auto

NICOLET (R.L.) — Un jeune motocycliste a été blessé lorsque le véhicule qu'il conduisait est entré en collision avec une automobile. L'accident s'est produit mercredi soir, à l'intersection de la route Les Soixante et le chemin conduisant à Port St-François, vers 7h30.

Le blessé a été identifié comme étant Gilles Bouchard, âgé de 21 ans, du 320 rue Lasalle, à Nicolet. Il a été transporté à l'hôpital Christ-Roi de Nicolet par les ambulanciers de la maison Rousseau. Il a été gardé sous observation à l'hôpital.

L'automobile était conduite par Mlle Céline Bouvet, âgée de 18 ans. Elle était au volant d'une Chevrolet 1966, propriété de sa mère, Mme Charles-Auguste Bouvet, domiciliée sur la route Les Quarante, à Nicolet. L'auto a subi pour environ \$150 de dommages tandis que la motocyclette, une Norton 1970, a été endommagée pour environ \$300. C'est l'agent Régis Bernier, de la Sûreté du Québec, détachement de Nicolet, qui a procédé aux vérifications d'usage.



LES MANEGES DU CIRQUE MARCEL attirent depuis l'ouverture, mercredi, une foule innombrable de visiteurs à Nicolet. Jeunes et moins jeunes s'en donnent à cœur joie depuis l'ouverture et pourront la faire encore toute la fin de semaine alors que le cirque fermera ses portes dimanche soir. La tenue de ce cirque à Nicolet entre dans

le cadre des activités du Festival d'été de ce cirque à Nicolet qui se tient durant tout le mois de juillet. Sur la photo, les duchesses du Festival et quelques membres du comité d'organisation s'apprennent à faire un tour dans la grande roue, l'un des manèges les plus populaires chez les visiteurs. (Photo Pierre Wibaut).

Manifestations du Festival de Nicolet

Une grande soirée canadienne sera présentée au Centre catholique

par Régis LAJOIE

NICOLET — L'animateur des soirées canadiennes à la télévision sherbrooke, Louis Bibeau, sera à Nicolet samedi soir pour présenter les différents numéros d'une grande soirée canadienne qui se tiendra au Centre Catholique de Nicolet, dans le cadre des manifestations du Festival de l'endroit.

Sept localités de la région ont offert leur concours pour présenter des chants et des danses. Les moins jeunes pourront s'amuser ferme en voyant évoluer plus de 150 participants de la région à cette soirée unique à Nicolet.

On retrouvera également des

gigueurs et des instrumentistes. Un orchestre de la région, fera les frais de la musique.

Les sept localités de la région immédiate de Nicolet qui ont délégué des talents pour cette soirée canadienne, sont, outre Nicolet, La Visitation, Ste-Monique, Baieville, St-Grégoire, Ste-Angele de Laval, St-Célestin.

Au cours de la soirée, il y aura tirage de prix de présence parmi les nombreuses personnes qui se rendront assister à cette soirée, qu'anima Louis Bibeau. Contrairement à l'ordinaire, cette soirée ne sera pas télévisée par la suite.

Parade Dans une semaine, soit samedi, le 11 juillet plus précisément, la ville de Nicolet sera le théâtre d'une gigantesque parade qui parcourra les rues de la localité.

Plusieurs corps de majorettes et corps de cadets ont annoncé leur participation à cette parade, qui permettra au public de voir également les cadets de l'Institut de police ainsi que les Gardes norroissiales. On retrouvera également dans ce défilé des voitures antiques et des attractions diverses. Les dignitaires de même que les sept ravissantes duchesses prendront place dans des voitures décapotables. Le départ se fera vers 2 heures de l'après-midi.

Une réception civique offerte par les autorités de la ville de Nicolet est également prévue vers la fin de l'après-midi, tandis qu'en soirée, la population de la région, jeunes et moins jeunes, sera invitée à assister à un superbe spectacle à l'aréna du Centre sportif.

Ce spectacle mettra en vedette le chanteur Jean Malo, la révélation masculine de l'année, ainsi que les Miladies et l'orchestre des Bel Canto.

Ce sont là les principales activités du festival de Nicolet pour les prochains jours, en dehors des nombreuses compétitions sportives.



Congrès national de la JOC

LORS DU CONGRÈS NATIONAL de la JOC, en fin de semaine à Victoriaville, deux visiteurs de marque ont participé aux rencontres, soit l'ambassadeur national, le père Peter Ingliatt et une ancienne

présidente nationale, sœur Gemma Cahia. Les deux invités de marque s'entre-tenaient ici avec les abbés Jean-Luc Pinnard et Raymond Roy.

éditorial

Il faudra un peu moins de "petite politique"

Depuis déjà quelque temps, la question de la fusion des villes de Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest vient hanter les esprits anticipateurs et paralyser les partisans du statu quo. Ce sujet, pour le moins controversé, est loin d'être considéré comme étant un sujet tabou. Loin de là.

La dernière réunion entre les autorités de ces deux villes sœurs devait, hors de tout doute, jeter un peu de lumière sur cette question épineuse. Il ressort nettement, que fondamentalement, les opinions émises par les concernés sont nettement contradictoires. On est même porté à croire que les autorités municipales des deux villes se sont présentées à cette réunion avec des idées pré-conçues et qu'elles ne voulaient en aucun prix en démordre.

Tout le monde en a été quitte pour de belles paroles qui ne règlent pas le problème et ne font qu'accroître les divergences de vue. Il aurait été certes souhaitable que les membres des deux conseils de ville en arrivent à établir un véritable plan d'action qui aurait permis d'établir les prémices de la création d'une communauté urbaine.

Il aurait été préférable que les membres du conseil de ville de Trois-Rivières déclarent formellement qu'ils ne désirent aucunement se lancer dans un projet de fusion au lieu d'entretenir, comme c'est le cas présentement, de faux espoirs. Les autorités

trifluviennes se contentent de déclarer "qu'elles sont en faveur de la fusion, à la condition que les Trifluviens ne soient pas surtaxés..."

Pour déplacer encore davantage le problème, elles se contentent de préciser que Trois-Rivières désire des subsides du gouvernement québécois pour réaliser la fusion. Ce qui est d'autant plus déconcertant, c'est le fait que le conseiller Fernand Colbert, sans doute bien intentionné, déclare que la fusion exigera un montant de \$3.000.000. Et pourquoi pas \$20.000.000? Il aurait été préférable que M. Colbert s'appuie sur des données réalistes au lieu de jeter, comme c'est le cas présentement, de la poudre aux yeux de tout le monde.

On aurait souhaité que les autorités municipales des deux villes envisagent, avec plus de sérieux, le projet de création d'une communauté urbaine qui grouperait, non seulement les villes de Trois-Rivières et de Trois-Rivières-Ouest, mais également le Cap de la Madeleine et quelques municipalités environnantes.

Cette réunion aurait pu être le point de départ d'un vaste mouvement en vue de réaliser ce projet. Il est grand temps que les autorités municipales concernées emboîtent volontairement le pas si elles ne veulent pas être forcées par le gouvernement québécois de réaliser ce projet. Dernièrement, le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, déclarait que Québec étudiait 11 projets de

communautés urbaines. Est-ce que les villes de la Mauricie sont concernées? C'est le temps, plus que jamais de le savoir.

Il serait également souhaitable, si les autorités municipales se rendent à l'évidence qu'un tel projet pourrait régler une multitude de problèmes, qu'un vaste programme d'éducation soit mis de l'avant dans le but de sensibiliser la population à ce projet.

Il ne faudrait toutefois pas, que quelques "petits" politiciens municipaux se servent de cette question pour s'en faire leur principal cheval de bataille en vue des prochaines élections. Churchill disait que "la guerre était trop importante pour être laissée aux généraux", il faudrait comprendre que la communauté urbaine est également trop importante pour être laissée entre les mains de "petits" politiciens.

Nous ne sommes certainement plus à l'heure de la petite politiciaille, mais bien au stade de la véritable participation. Si Trois-Rivières et les villes concernées le désirent véritablement, cette importante région pourrait devenir la quatrième communauté urbaine du Québec. Ainsi, en établissant les priorités du territoire, les autorités concernées pourraient alors éviter les écueils et les erreurs des trois autres communautés urbaines du Québec. Mais, pour y arriver il faudra beaucoup de bon sens, d'esprit civique et... un peu moins de "petite" politique!

Réjean Lacombe



"Vois ma force!"

votre opinion

Une société païenne

Quand on observe tant soit peu ce qui se passe sur les scènes provinciale et fédérale de notre pays, la question la plus logique qui nous vient à l'esprit c'est: "Où allons-nous avec tout ce déséquilibre qui existe? Par qui sommes nous donc administrés? Les théâtres et la télévision ne trouvent pas d'autres choses à montrer que des films érotiques, et nos autorités laissent jouer dans la presque totalité des pièces de théâtre, les comédiens et surtout les comédiennes sont dans un déséquilibre honteux, presque nu, des accoutrements qui ne conviendraient même pas pour sortir de sa chambre à coucher, et cependant nos autorités n'interviennent pas. La radio, à part de la musique qui est toujours intéressante à entendre quand elle est bien rendue, n'a pratiquement plus de belles chansons à faire entendre, si ce n'est que quelques rares exceptions où on goûte vraiment l'art du beau chant. La très grande majorité des chansons sont grivoises, louches, amoureuses et charnelles à la folie, et on appelle cela l'évolution, ou encore la culture. Je ne sais vraiment pas si on veut parler de la véritable culture de l'esprit ou si c'est la culture des bas instincts animal qui en somme n'est que la chair avec tous ses mauvais penchants qui se cultive, et qui prend le dessus sur la véritable culture de l'intelligence humaine digne de ce nom.

Avec le nouveau ministère de l'Éducation qui a été organisé par l'ancien gouvernement Lesage et qui est à la base de tout ce déséquilibre intellectuel et de tout ce dévergondage dont souffre aujourd'hui toute la société, on ne s'est pas contenté des mauvais penchants qui existaient déjà dans notre belle province, il fallait faire des échanges soi-disant culturels avec les pays outre-mer. Et à part quelques rares exceptions, la grande majorité des professeurs venus d'Europe pour prendre une part active à la formation de notre jeunesse, étaient eux-mêmes des plus déformés, et par conséquent des plus déformateurs. On a commencé par faire admettre à notre société que dans l'enseignement, quand il s'agissait de prononcer la lettre "Q" il fallait dire "cul" au lieu de "que". Je vous assure que ça rehausse la valeur d'une société une telle prononciation, et il est curieux de constater que c'est depuis ce relâchement d'expression, qu'est arrivée la mode des mini-jupes et des shorts à l'extrême, avec le résultat que le nudisme s'accroît considérablement sur nos écrans de cinéma et de télévision. Conclusion: au lieu de rehausser la valeur intellectuelle de notre civilisation, on est en train d'en faire une société païenne, c'est ainsi que dans notre éducation actuelle, le... prend de plus en plus d'importance, comme si c'était lui qui est le plus apte à recevoir l'éducation.

Il faut parler de sexualité et même on parle d'organiser des cours de sexualité. On est rendu plus bas que les animaux en fait d'éducation, car eux n'ont pas besoin d'initiation pour se reproduire parfaitement. C'est vraiment honteux pour la personne humaine digne de ce nom.

Qu'est-ce que viennent faire nos administrateurs dans tout cela, nos élus du peuple? Quand ce dernier se donne un gouvernement, normalement c'est un mandat pour gouverner

et administrer la chose publique dans tous les domaines, légiférer, faire des lois qui pour raient assurer l'ordre et la paix dans toute la société, et non pas pour perdre son temps à s'abaisser devant les corps intermédiaires quels qu'ils soient, pour savoir s'il y aura grève ou non. Les grèves d'ou qu'elles viennent, sont toujours un désordre qui affecte la société tout entière, et dont le gouvernement en vertu du mandat qu'il a reçu a le devoir et l'obligation d'empêcher par tous les moyens à sa disposition. Autrement, il ne remplit pas son rôle et ne prend pas ses vraies responsabilités. Car quand un gouvernement est élu par le peuple, il a reçu les plus hauts pouvoirs, le pouvoir souverain, il doit donc se considérer au-dessus de toutes autres organisations sociales, faire des lois dans les cadres desquelles, les corps intermédiaires peuvent s'épanouir. On en est rendu avec un coût de la vie insupportable, justement parce que nos administrateurs ont failli à leurs tâches, qu'ils n'ont pas pris leurs responsabilités. Est-ce que la chose va continuer comme cela? C'est l'anarchie organisée par la tête.

Charles Auguste Laliberté
Saint-Augustin
Comité de Portneuf, P.Q.

Ils sont baptisés, mais...

J'ai suivi attentivement depuis son début les comptes rendus des enquêtes de la commission Dumont. En autant que je puis juger, cela atteste que la généralité des catholiques conçoivent l'Eglise du Christ comme une entreprise mondiale, dont la préoccupation serait de satisfaire les goûts variés de toute sa clientèle religieuse.

Cette drôle de conception de l'Eglise est due au fait que les fidèles sont incapables de juger l'Eglise à la lumière de la pensée du Christ. Cela, parce qu'on ne connaît pratiquement pas la personne de son Fondateur. A vrai dire nous sommes en présence de catholiques ressemblant à des orphelins privés de la connaissance des valeurs familiales. Il est vrai que le baptême les a faits enfants de Dieu et de l'Eglise, mais ils n'ont pas connu leur Père céleste ni leur mère la Sainte-Eglise. Ils sont tous baptisés mais non christianisés.

Le trésor caché dans les béatitudes du sermon sur la montagne, les catholiques ont encore à le découvrir. Ils ignorent que leur mission de baptisés est de vivre dans le monde sans lui appartenir. Le dépassement du naturel et de l'humain, c'est du chinois pour eux. Leur présence au monde, qui devrait refléter une vie édifiante et dont l'idéal est la poursuite de la perfection de Dieu tel qu'il est dit dans l'Evangile de vérité, est encore une valeur chrétienne à découvrir.

La poursuite d'un idéal de vie aussi élevé est-elle possible? Pour cela, il faudrait que le Christianisme retrouve son âme par une meilleure connaissance de son Fondateur. Actuellement on parle trop de l'Eglise et trop peu du Christ. Et le grand malheur de l'Eglise c'est d'avoir trop de théologiens et trop peu de vulgarisateurs de la vérité religieuse. Comme S.S. Paul VI le dit fréquemment, "c'est cette vérité qui doit retentir avec plus de force que jamais".

Henri ALARY

commentaires

Aux Canadiens maintenant de réfléchir

A vingt-quatre heures d'intervalle, les deux principaux chefs politiques du pays ont pris la parole en public: M. Pierre Elliott Trudeau a participé à un forum radiotélévisé transcanadien; M. Robert Stanfield a donné une conférence de presse.

Les deux hommes ont des responsabilités différentes: le premier est chargé de diriger le Canada; le second aspire à diriger le pays. Le premier est disert et même loquace; le second est avare de paroles. Le premier se croit des lumières sur tout; le second cherche patiemment des solutions. Le premier est d'une rare arrogance; le second pour son malheur, d'une rare humilité.

Porté au pouvoir il y a deux ans, et largement sous de fausses représentations et par la vertu de cabrioles qui n'avaient rien à voir à la politique, M. Trudeau s'est donné pour mission de réformer le système parlementaire et mettre de la "logique" dans l'administration publique. Vingt-quatre mois plus tard,

force nous est de constater que le Parlement est plus discrédité que jamais et que les réformes ont surtout consisté en de longues palabres qu'on appelle des Livres Blancs. D'action, très peu, et, sauf sur un, deux ou trois points, les initiatives ont été ou malheureuses ou maladroites.

L'unité nationale est plus précaire que jamais, la politique sociale pratiquement inexistante, l'inflation poursuit ses ravages et le chômage prend des dimensions monstrueuses. On en ferait moins reproche à M. Trudeau s'il n'avait la déplorable habitude de tenter d'attribuer aux autres les carences de son administration.

Elu sous le signe de la participation, le premier ministre s'est enfoncé dans le cénacle sacro-saint d'une intelligentsia imperméable aux influences populaires. Né de la cuisse de Jupiter, M. Trudeau n'a qu'une attitude: si vous n'aimez pas ma politique, prenez-en votre parti. C'est la négation sur lesquelles M. Trudeau s'est fait élire.

Nous préférons, et de beaucoup, la façon dont M. Robert Stanfield aborde les problèmes. Le chef de l'Opposition préfère le bois au vernis, la substance à l'emballage. Il ne croit pas posséder la sagesse suprême et accepte volontiers les conseils. Ce qui ne veut pas dire qu'il manque de fermeté. Bien au contraire, il suffit de l'approcher pour constater que l'on est en face d'un homme supérieur, tout en substance, si l'enveloppe est fruste et volontiers déconcertante.

Mais — c'est devenu notre conviction profonde — s'il est un homme capable maintenant de sauver le Canada, c'est Robert Stanfield et non Pierre Elliott Trudeau. Remontons à l'histoire ancienne: Trudeau, c'est Alcibiade et ses frasques; Stanfield, c'est Cincinnatus et son patient labeur. Alcibiade perdit la Grèce; Cincinnatus sauva Rome.

Aux Canadiens maintenant de réfléchir.

Clément BROWN,
Montréal-Matin.

revue de la presse

Qui sont ces terroristes ?

L'éclatement des bombes continue à faire les manchettes et à soulever des commentaires dans tout le pays. Le Canada anglais, mal informé par sa presse, croit généralement que ces attentats sont l'oeuvre de terroristes québécois de langue française. Et il n'en déteste que plus cordialement les nationalistes barbus de la Belle Province soupçonnés par lui de ces crimes.

La vérité paraît cependant tout autre. Ce qui est sûr, c'est que les auteurs de ces troubles sont habiles à exploiter les causes de division, à camoufler leur jeu, à embrigader les maîtres exécutants qui, eux, s'ils sont pris, supporteront tout l'odieux de l'affaire.

Pour la presse de langue anglaise, la question ne semble pas si complexe et l'on a vite fait de distribuer des culpabilités. Et pourtant le Parti Québécois, habituellement visé, ne saurait être mis en cause. A maintes reprises, par la voix de son chef, il a dénoncé la violence comme moyen d'imposer ses idées. Il a fustigé ces attentats stupides et regrettables qui auraient pour but de hâter l'indépendance du Québec. Que de fois René Lévesque ne s'est-il pas désolidarisé publiquement du FLQ ou de tout autre mouvement extrémiste qui font un tort immense à la cause de l'indépendantisme.

Le terrorisme québécois est, en fait d'importation européenne et d'inspiration marxiste. Il est l'oeuvre de l'internationale communiste qui s'emploie activement en Amérique à saper les bases de la société et à instaurer un climat de méfiance au sein d'une démocratie en décadence. Des listes de noms saisies par la police permettent de prouver que la plupart de ces agitateurs vivant depuis peu au pays sont de nationalité étrangère. Il est possible d'établir qu'eux et leurs parents, distribués sur tout le continent, constituent une dangereuse cinquième colonne capable, non seulement d'ébranler des édifices à la bombe, mais aussi de diviser les citoyens entre eux et de provoquer des guerres civiles.

Le terrorisme québécois n'est pas à nous dans sa philosophie: il l'est à peine dans son accomplissement où l'on voit quelques pauvres types fortement motivés accomplir pour d'autres les besoins dangereux. Nos services de sécurité en savent là-dessus beaucoup plus long qu'ils voudraient le laisser croire. En attendant, c'est bien à tort que dans tout le Canada, l'on désigne le Québec comme une terre de révolution, une pépinière de terroristes à cause de ces lanceurs de bombes dont le bras est chargé par une main étrangère.

Clément MARCHAND,
Le Bien Public,
Trois-Rivières.

Il suffit de le vouloir

J'ai rêvé au Québec de l'an 2.000 un Québec de progrès, de paix sociale, un Québec où, après des tempêtes, des bombes, des batailles, les choses avaient repris leur place, ou plutôt s'étaient ordonnées d'elles-mêmes vers les objectifs essentiels de la nation. Et les gens avaient fait de même.

Le Québec était devenu l'Etat le plus important du Canada, d'un Canada renouvelé qui, pour ce faire, n'avait pas senti le besoin de s'écarter, de se désunir. Répondant à sa mission providentielle, suivant le destin qui l'a jeté il y a plus de 400 ans sur la terre d'Amérique, le peuple du Québec avait fini par relever le défi de vivre en français sur une terre anglaise, d'être le premier, d'un Océan à l'autre, fier de son passé, sans être l'esclave, acceptant un présent qu'il pouvait commander, espérant un avenir toujours plus prometteur.

Partie importante et puissante d'un Canada uni, le Québec montrait le chemin à ses frères des autres provinces, qu'il avait longtemps soutenus, et qui aujourd'hui jouissaient des gestes posés par les précédentes généra-

tions. Et le Québec, appuyé par des groupes toujours plus nombreux de culture française, bâtissait le Canada dans la justice, dans le respect des cultures, dans le progrès.

Ce matin, en m'éveillant, j'ai vu un grand Québec, un Québec fort, qui avait cessé ses luttes stériles et qui, cessant de vouloir vivre contre les autres, acceptait de vivre avec les autres dans un pays qui, malgré une faible population de cinquante millions d'habitants, inspirait au monde le respect et l'envie.

J'ai vu ce Québec, grand comme un continent, où en respectant les droits de chacun, leur culture particulière qui peut rester pour nous un enrichissement, mes enfants et mes petits-enfants pouvaient vivre en paix, sans discuter le droit des autres à ce bonheur si peu compliqué.

J'ai vu un Québec français, mais un Québec où pouvaient chanter ensemble des gens de toute nationalité, parce qu'ils chantaient tous le même bonheur et la même liberté.

Je me dis que c'est possible si les chants de paix remplacent les cris hystériques des fauteurs de désordre. Je me dis que c'est possible si le respect du droit des autres remplace l'éclatement des bombes. Je me dis que c'est possible, si en parlant de paix, nous cessons de nous battre; si en parlant de justice, nous cessons de brimer les autres; si en parlant de droits nous cessons de reconnaître que les nôtres.

Un grand Québec uni et fort. C'est possible: il suffit de le vouloir, comme nos pères ont voulu s'accrocher à la terre du Québec... le jour où la France a abandonné "quelques arpents de neige"... quelques arpents de neige que dans l'union, la concorde et la fraternité, ils ont rendus productifs.

Ce Québec, j'ai rêvé de l'avoir vu... mais je voudrais le voir réalisé.

Roland Gauvreau
L'Horizon, Joliette

anglophone au canada

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Cœur du Québec	18.00	10.00	6.00	2.50
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	30.00	16.00	9.00	4.00
Ailleurs au Canada et aux États-Unis	35.00	20.00	12.00	5.00
Autres Pays:				

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

Un homme accusé d'indécence

TRACY (L.B.) — Un homme d'une trentaine d'années a comparu au palais de justice de Sorel, devant le juge Paul-A. Pélouin, des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir commis un acte indécous sur la voie publique. Il a plaidé non coupable et le juge l'a citée à son procès.

L'homme avait été arrêté par la police municipale de Tracy, samedi dernier, après avoir reçu des plaintes de parents. Il appert que l'homme exposait sa personne devant un groupe d'enfants.

On souligne que c'est la quatrième arrestation pour un délit de ce genre qu'effectue la Sûreté municipale de Tracy depuis quelques mois.

La ligue du Sacré-Coeur continuera d'exister

MANSEAU (D.N.C.) — Réuniment, M. le curé J.-Paul Rondeau convoqua les ligueurs du Sacré-Coeur pour élire un bureau de direction.

La ligue a été inactive un certain temps et à la réunion où l'on est convenu de garder le nom de ligue du Sacré-Coeur et reprendre les activités d'une ligue en pleine action.

Aucune contribution sera chargée et la ligue se financera par la quête qui se fera à la messe du premier vendredi du mois.

Le bureau de direction pour 1970-71 est constitué comme suit: M. Jean-Marie Saint-Pierre, président; M. Ernest Leblanc, vice-président; secrétaire-trésorier, M. Louis-Marie Leblanc. Les directeurs sont: G. Henri Daigle, François-F. Savoie, Emile Rivard, Gérard Gervais, Pierre A. Soucy et Maurice Desrosiers.

entre/voisins

● Ces jours derniers, M. Armand Bernier de la rue St-Sophie à Manseau a l'entrée nord du village, qui possède une couple de poney, était à faire une balade lorsqu'il retour l'attelage devint défectueux. M. Bernier put les contrôler et c'est en prenant l'entrée de sa cour que la voiture se renversa et il tomba sur le pavé, s'infligeant de douloureuses blessures au visage. Les poney s'arrêtèrent près d'une clôture au fond de la cour, et très affolés.

● Hier soir devait avoir lieu la deuxième semi-finale de double masculin du tournoi de tennis de la St-Jean, à Victoriaville. René Gauthier et Jean-Luc Mercier étaient opposés à Robert et Roger Charland. Le gagnant de cette série se mesurera en finale contre le duo de Pierre Lambert et Claude Pinard.

● Hier soir également devait avoir lieu la finale de double féminin opposant la formation Louise Nadeau-Louise Dayon à celle de Micheline Simard et Jeannette St-Hilaire.

● A l'occasion de ce tournoi de la St-Jean, l'Association de tennis de Victoriaville organisait un tirage et les gagnants ont été: Lucie Crête, Lucie Binette, Jacques Marin, Serge Lavigne, Claude Pinard, Mme I. Cloutier de Victoriaville de même que Francine Cormier d'Arthabaska et Jean Caya de Pléssisville.

● L'église Ste-Victoire était presque pleine, hier après-midi, pour le service funèbre des membres de la famille Blanchette, décédés lors d'un tragique accident dimanche dernier. Parmi les personnalités présentes on notait le premier magistrat de Victoriaville, M. P. A. Poirier, l'ex-député du comté d'Arthabaska, M. Roch Gardner de même que l'ex-ministre provincial M. Wilfrid Labbé. Les porteurs étaient des membres de la garde paroissiale Ste-Victoire.

● Les étudiants de Drummondville qui s'affairent à la réfection du vieux Manoir Trend, au Parc des Voltigeurs méritent toute l'admiration pour la ténacité et l'esprit d'initiative dont ils ont fait preuve au cours de leur entreprise, et cela se continue. Mais comme il est vrai que le bénévolat ne fait plus "vivre son homme", ces étudiants qui travaillent en permanence au Manoir font présentement face à un problème de fin. En effet, tout projet "formidable" qu'avec quelques centaines de dollars, ils ont réussi à faire du Manoir un peu ce qu'il était à ses débuts. Si l'on considère que les autorités du ministère des Affaires culturelles avaient estimé les travaux à près de \$75,000, il est tout à fait normal que l'on félicite ces jeunes; mais qu'on les aide aussi. Or s'il se trouvait quelques commanditaires qui voudraient leur fournir gratuitement une partie de leur "mangeaille", ce serait là la meilleure forme de publicité et un fier coup de pouce à donner à une "entreprise locale".

● La jeune Chambre de Drummondville invite toutes les personnes intéressées à un grand tournoi de golf qui se tiendra le 5 juillet au club de golf Hérité. Les départs se feront à partir de 9 heures. Les différents départs se feront à quatre. Des trophées seront décernés à la fin de la journée par la compagnie Serico Décal Engr.

● Robert Paré, le jeune drummondvillois de 14 ans qui était sorti vainqueur du concours d'art oratoire des clubs Optimistes du district Québec-Maritimes, est de retour du voyage qui l'avait amené à représenter ce district au grand concours nord-américain des clubs Optimistes, qui se tenait en fin de semaine dernière à Los Angeles. Le jeune Paré s'est classé deuxième lors de ce grand concours et a ainsi mérité une magnifique montre en or, en plus de l'honneur de représenter le Québec chez nos voisins du sud.



UN MOULIN A SCIE plus que centenaire a été la proie des flammes dans la nuit de mercredi à jeudi. Le moulin appartenait à M. Philippe Boislard d'Arthabaska. (Photo Lero)

Un moulin à scie est rasé par les flammes à la rivière Arthabaska

ARTHABASKA (R.L.) — On ignore encore les causes exactes de l'incendie qui dans la nuit de mercredi à jeudi a ravagé de fond en comble un moulin à scie, situé près de la rivière en bas de la côte de l'église à Arthabaska.

Lorsque les premiers témoins se sont aperçus du sinistre vers 2h40, déjà le feu courait partout dans le moulin.

Le policier Martial Couture a donné l'alerte et 12 pompiers dirigés par MM. Gabriel Couture et Marcel Rivard ont combattu les flammes. Un camion qui se trouvait près du moulin a été quelque peu avarié. Ce moulin à

scie était plus que centenaire. Il appartenait depuis environ 25 ans à M. Philippe Boislard d'Arthabaska.

Les pertes matérielles sont estimées à près de \$15,000.

Cette entreprise donnait du travail à quatre personnes.

On croit de source bien informée qu'on ne reconstruira pas le moulin du fait qu'il y a quelques semaines, le propriétaire recevait un avis du gouvernement l'enjoignant de cesser les activités à compter du premier juin 1971. Des démarches étaient en cours pour extensionner cette échéance en invoquant le droit acquis. La raison pour laquelle on voulait faire cesser les activités du moulin à scie est

qu'il existe une loi mentionnant que les moulins à scie doivent être érigés à au moins 100 pieds du rivage d'un cours d'eau. Le

moulin de M. Boislard était tout près de la rivière et d'ailleurs, en 1938, les glaces avaient emporté les bâtiments.

A la commission de Victoriaville

Le choix des commissaires qui devront aller en élections d'ici trois ans

VICTORIOVILLE (B.A.) — Un tirage au sort a été fait par le secrétaire-trésorier de la nouvelle commission scolaire regroupée, afin de déterminer quels commissaires seront en élection l'an prochain, dans deux ans, et dans trois ans.

Pour la prochaine année, le sort a désigné MM. Benoit Auger et Jean-Marc Labbé des quartiers numéros 1 et 2.

D'autre part, MM. Clément Cantin et Julien Laurendeau seront en élection dans deux ans, tandis que ce sera le tour des trois autres l'année suivante, soit MM. Hervé Gagnon, Antonio Tourigny et André Payeur.

Signature des chèques D'autre part, on a autorisé tous les commissaires à signer les chèques de la commission scolaire, conjointement avec le secrétaire ou l'assistant-secrétaire.

Un délégué et un substitut ont également été désignés pour représenter la commission scolaire au congrès de l'Association de la zone 5 en septembre. En plus du président Clément Cantin, qui est délégué automatique, MM. Jean-Marc Labbé et Hervé Gagnon représenteront la CS.

Engagements

Vingt-six étudiants ont été engagés pour l'entretien des écoles pendant la période des vacances. On a aussi embauché sept secrétaires d'écoles et quatre de bureaux, de même que le percepteur, M. Paul Descoteaux.

Exposition des travaux des élèves à Manseau

MANSEAU (D.N.C.) — Ces jours derniers, à l'école du Sacré-Coeur, avait lieu une exposition qui groupait les travaux des élèves du cours professionnel, sections 1 et 2.

La participation de toute la population a donné à cet évé-

ment un caractère exceptionnel. A l'entrée, un robot appelé Monsieur Mécanique, accueillait la foule d'une voix criarde et métallique. Il chantait ensuite une chanson intitulée: "Monsieur le Robot".

Des photos illustraient toute la mécanique de notre siècle: l'automobile, sans omettre la chimie rudimentaire en passant par des travaux d'élèves en peinture. Le débouage, la mécanique et la menuiserie n'avaient pas été oubliés.

Des visiteurs sont venus en grand nombre de toutes les parties de la région, même d'endroits tels que Montréal, Kitchener, Repentigny, etc.

Un kiosque de renseignements sur la catéchèse a attiré plusieurs visiteurs. Dans une autre classe, se déroulait un film sur la journée olympique de tous les élèves du collège et du C.P.C. Ce film fut présenté environ 35 fois depuis l'ouverture de l'exposition jusqu'à la fermeture.

Obligations de \$170,000 émises par la municipalité de St-Pierre de Sorel

SAINT-PIERRE DE SOREL (L.B.) — La municipalité de Saint-Pierre-de-Sorel vient d'adjudger une émission d'obligations de \$170,000 à la maison Lévesque et Beaubien, dont le représentant à Sorel est M. Yvon Réginbald.

Ces obligations sont émises pour un terme de cinq ans seulement, allant du 15 juillet 1970 au 15 juillet 1975. Elles porteront intérêt à 9 et quart pour cent.

Cette émission d'obligations a

été faite pour défrayer le coût des travaux d'aqueduc effectués dans le rang Sainte-Thérèse pour alimenter en eau potable une trentaine de résidents. Les travaux sont en cours et permettront de fournir ce service en s'approvisionnant à même l'aqueduc régional mis sur pied il y a quelques années par les municipalités de Saint-Pierre-de-Sorel, Saint-Robert, Yamaska-Est et Yamaska-Ouest. Cet aqueduc régional est alimenté par l'usine de filtration de la ville de Sorel.

région/sud

Réunion de centrales syndicales à Victoriaville

Cinq caractéristiques pour le régime d'assurance-maladie

VICTORIOVILLE (B.A.) — Le comité d'action politique du conseil central de Victoriaville, avec la coopération des autres centrales syndicales, a tenu une assemblée publique, mardi au local des syndicats, portant sur un sujet bien d'actualité, soit l'assurance-maladie.

La réunion groupait au-delà d'une centaine de personnes provenant surtout de la CEQ et de la CSN; les participants ont pris connaissance de la position des quatre centrales et se sont déclarés en faveur de l'appui de cette position-mais ont insisté sur cinq caractéristiques fondamentales que doit posséder le régime d'assurance.

Selon les participants, le régime d'assurance doit être:

A) Universel: pour tous les citoyens.

B) Public: administré par l'état de manière à permettre à la population de connaître ce qui se passe dans les négociations avec les médecins, ce que sera la couverture et comment on administre la régie;

C) Complet: couvrant tous les soins et services médicaux inhérents et consécutifs à la maladie. En conséquence, aucun pro-

gramme d'assurance privé ne devrait être autorisé par la loi;

D) Financé: par un impôt progressif sur le revenu des particuliers et par une taxe sur le bordereau de paie des entreprises;

E) Orienté: en fonction des besoins de la population et des malades et non en fonction des professions médicales et du trust des produits pharmaceutiques ou des compagnies d'assurance.

Les participants ont aussi insisté pour qu'une demande soit faite au gouver-

nement à l'effet d'obliger tous les médecins à participer au régime, de sorte que la population soit en mesure d'avoir des services médicaux vingt-quatre heures par jour.

L'assemblée a été unanime pour qu'une rencontre soit organisée avec les députés provinciaux de la région, dans le but de leur soumettre leurs revendications et à cet effet, un comité de dix-huit personnes, venant des différentes villes de la région a été formé afin de préparer cette rencontre qui aura lieu d'ici quelques jours.

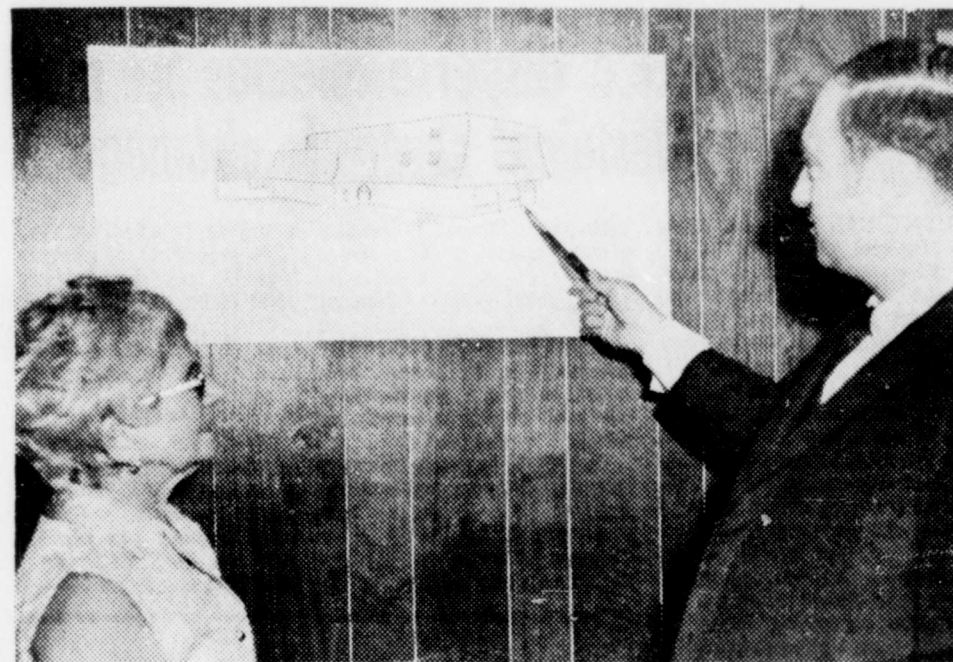
Désignation de cinq rues à St-Joseph de Sorel

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Sorel, lors de sa dernière assemblée régulière, a procédé à la désignation de cinq rues dans le secteur de la Pointe-aux-Pins.

Il s'agit de la rue Marcell, située à l'est de la rue Léon XIII, longeant le cimetière et se dirigeant de l'ouest à l'est; de la rue Guertin, à l'ouest de la rue Léon XIII, entre la rue Chevrier et le fleuve Saint-Laurent, se dirigeant de l'est à l'ouest jusqu'au terrain de la Société Fer

et Titane; de la rue Lussier, à l'est de la rue Léon XIII, au nord de la rue Marcell avec courbe se dirigeant de l'est à l'ouest jusqu'au terrain de Crucible Steel du Canada; de la rue Vézina, située à l'est de la rue Léon XIII, entre la rue Lussier et le fleuve; et de la rue du Fleuve, située entre la rue Lussier et le fleuve, se dirigeant du sud au nord.

Quatre de ces rues ont été nommées en l'honneur de résidents de ce secteur de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel.



LE RESTAURANT RIO adoptera prochainement un nouveau style puisque ses propriétaires ont décidé d'y apporter des améliorations majeures pour en faire l'un des plus beaux établissements de la région. Sur la photo, Mme Rosaire Des-

haies, propriétaire, et M. Roland Chartier, gérant, s'entretenant sur les travaux qui changeront du tout au tout l'extérieur et l'intérieur de leur établissement.

Des travaux de rénovations au restaurant Rio de Nicolet

par Régis Lajoie

NICOLET — Le restaurant Rio, de Nicolet, entreprendra incessamment d'importants travaux de rénovation qui en feront, d'ici deux ans, l'un des plus renommés de la région.

Les propriétaires investissent plusieurs milliers de dollars afin de doter la ville de Nicolet d'un restaurant moderne qui répondra à toutes les catégories de gens. Le projet que caressaient depuis longtemps M. et Mme Rosaire Deshaies, de même que le gérant, M. Roland Chartier, se réalisera d'ici deux ans au maximum.

La première étape sera la rénovation intérieure du restaurant, qui permettra l'utilisation maximum de l'espace actuellement disponible. Une fois l'intérieur complètement rénové, les propriétaires s'attaqueront à la décoration extérieure pour donner à la bâtisse un style typiquement espagnol.

Le but premier de ces travaux de rénovation, comme l'expliquait M. Roland Chartier, est d'exploiter au maximum l'espace actuellement disponible du restaurant en aménageant un bar-salon intime pour les clients, en plus d'un second bar-salon avec activités diverses et piste de danse.

Tout en procurant un ton espagnol à l'intérieur du restaurant, les propriétaires n'ont pas l'intention de délaisser la clientèle actuelle qui fréquente l'établissement sur semaine. La partie avant conservera la même atmosphère mais dans un décor nouveau qui s'apparentera au style de l'établissement.

Les travaux, comportant cinq phases dont la première consiste à l'aménagement d'une ralonge et la dernière en la décoration extérieure du restaurant. Ils devaient débuter bientôt car

le terrassement sera entrepris immédiatement la démolition terminée.

Cinq phases

Comme mentionné antérieurement, le projet comporte cinq phases importantes et les travaux devraient s'échelonner sur une période maximum de deux ans. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'un agrandissement soit apporté quelque temps après la fin des travaux si les résultats de la rénovation intérieure s'avèrent profitables.

La première phase consiste à la construction d'une ralonge de 40 pieds de longueur et de 14 pieds de largeur. Cette partie supplémentaire au restaurant actuel servira éventuellement d'entrée principale pour les différents salons-bars de même que pour le restaurant.

Dans cette nouvelle partie seront installés tous les services communs et l'on y aménagera un petit salon, à l'entrée. Il n'est pas impossible que les bureaux du gérant soient déménagés dans cette nouvelle partie, qui sera immédiatement construite de style espagnol.

La seconde phase consiste à la rénovation de la partie centrale du restaurant, laquelle deviendra un petit salon-bar intime d'une quarantaine de places. Les clients y découvriront la paix et la tranquillité et pourront converser en toute quiétude.

La troisième phase de ces importants travaux sera l'aménagement d'un deuxième salon-bar qui servira de salle à manger dans la journée et de lieu de réjouissance certains soirs de la semaine. Il sera réalisé dans l'actuelle grande salle à manger, à l'extrémité sud du restaurant. Cette partie pourra convenir à 80 personnes confortablement assises.

Le gérant, M. Roland Chartier, précise qu'une porte coulissante à l'épreuve du son séparera le salon-bar tranquille et la salle à manger de telle sorte que les deux salles pourront être utilisées à l'occasion d'une grande réception.

Toute la décoration et le mobilier seront de style espagnol qu'on a décidé d'adopter les propriétaires.

La quatrième phase de ces travaux sera le réaménagement de la partie avant du restaurant qui, tout en adoptant un style espagnol, devrait conserver à peu près la même atmosphère.

L'escalier qui conduit aux bureaux et au logement du second étage disparaîtra pour donner deux ou trois tables de plus, augmentant ainsi le nombre de places.

La cinquième et dernière phase sera la réfection complète de l'extérieur de la bâtisse afin de lui donner un style qui s'apparentera à l'intérieur du restaurant. Dans ces travaux est compris l'aménagement d'un petit train de stationnement pour une dizaine d'automobiles.

Le rez-de-chaussée et la façade seront refaits à l'extérieur et les murs seront revêtus de stucco blanc, agrémentés de décorations en fer ornamental. La partie supérieure sera faite de bardeaux qui s'avancera sur une largeur de quatre pieds de la limite de la bâtisse actuelle. En cas de pluie, par exemple, la partie qui s'avancera du second étage pourra servir d'abri pour les clients.

En somme, ces rénovations majeures du restaurant Rio devraient révolutionner le domaine de la restauration à Nicolet et dans la région, reconnue comme un endroit très hospitalier.

en province



Un morceau de roc lunaire à Terre des Hommes

LE MAIRE DE MONTREAL, M. Jean Drapeau, jette un coup d'oeil sur un morceau de roc lunaire, qui est en montre à Terre des Hommes. A ses côtés, on reconnaît le

consul-général des Etats-Unis, M. Harrison Burgess (à droite) et M. Don Martin, membre du comité international de découvertes d'Amérique. (Téléphoto PC).

La police disperse quelque 500 manifestants qui protestaient contre le chômage à Montréal

MONTREAL (PC) — La police de Montréal n'a eu aucune difficulté mercredi soir, à disperser quelque 500 manifestants qui tentaient de participer à une marche organisée par le Front de libération populaire pour protester contre le chômage.

A 10h30 mercredi soir, une demi-heure après que la circulation ait été rétablie sur les grandes artères du centre de la ville, un porte-parole de la police a révélé que personne n'avait été blessé, que 700 agents avaient participé à l'opération et que 14 personnes étaient détenues.

Aucune accusation n'avait été portée contre les détenus et le

porte-parole ignorait si des accusations seraient portées contre eux.

Les manifestants s'étaient groupés au Parc Lafontaine et la police les avait avertis par haut-parleurs qu'ils ne pouvaient tenir une manifestation sans avoir obtenu un permis des autorités municipales.

Vers 7h30, le groupe a quand même tenté de descendre la rue Amherst pour se diriger vers le Centre fédéral de la Main-d'œuvre, situé à l'angle des rues Dorchester et Bleury, but

avoué de la manifestation.

Un groupe de policiers ayant bloqué la rue, les marcheurs ont tenté sans plus de succès d'emprunter la rue Sherbrooke. Quelques manifestants ont été appréhendés à ce moment.

Groupes

Divisés par petits groupes, les manifestants ont alors tenté de se rendre indépendamment au Centre de la Main-d'œuvre, mais n'y ont pas réussi. Sur deux ou trois pâtés de maisons tout autour de cette inter-

section, les rues avaient été fermées à la circulation par des chevaux de fer et des agents, casqués et armés de matraques, y montaient la garde.

Rue Ste-Catherine, les agents forçaient les piétons à circuler et les motards de la police n'hésitaient pas à monter sur les trottoirs pour disperser les groupes suspects. L'action rapide de la police n'a jamais permis aux manifestants de se regrouper.

Au départ, les manifestants, menés par Stanley Grey, ancien professeur de l'université McGill, brandissaient des pancartes et chantaient: "Québécois dans la rue." Mais dès le premier affrontement avec la police, les pancartes ont été abandonnées dans la rue.

Vers 10 heures, la circulation a été rétablie sur les grandes artères comme Ste-Catherine et Dorchester, Bleury et Jeanne-Mance et seules quelques rues secondaires étaient encore fermées à la circulation.

En rapport avec la loi de l'ivressomètre

Un millier d'automobilistes seront traduits en justice

MONTREAL (PC) — Un millier d'automobilistes seront inégalement traduits devant les tribunaux maintenant que la Cour suprême du Canada a confirmé la validité de la loi sur l'ivressomètre, a révélé mercredi un porte-parole de la Sûreté du Québec à Montréal.

Ces automobilistes avaient subi un test positif de l'ivressomètre mais n'avaient pas encore été traduits en justice à cause du jugement d'une cour de la Colombie-Britannique mettant en doute la validité de ce test.

Depuis le prononcé de ce jugement, en février, la SQ et les différents corps policiers municipaux avaient néanmoins continué d'utiliser l'ivressomètre.

Le porte-parole de la SQ a indiqué qu'entre le 1er janvier et le 31 mai de cette année, la police a procédé à 2,138 tests à travers le Québec. En tout, 1,467 de ces tests se sont révélés positifs et 128 négatifs.

Au cours de cette même période, 54 automobilistes auraient refusé de se soumettre au test de l'ivressomètre.

ATTENTION NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

PHARMACIE Guy Chrétien 536-5624

647, 5e RUE, SHAWINIGAN

découpez et gardez

M. Camil Samson et l'assurance-maladie

"Cette loi n'est que de la poudre aux yeux et elle est nettement incomplète"

QUEBEC (PC) — "Cette loi n'est que de la poudre aux yeux et elle est nettement incomplète," a déclaré à l'Assemblée nationale, M. Camil Samson, chef du ralliement créditiste, en commentant le projet d'assurance-maladie.

"Ce bill se distingue d'ailleurs par les 92 articles qu'on y voit et par son épaisseur que comme un bill visant réellement à aider la population," a ajouté le député de Rouyn-Noranda.

Le chef du RC a proposé que le programme d'assurance-maladie soit administré par l'entreprise privée plutôt que par une Régie d'Etat, car "avec la Régie, le gouvernement a choisi la voie la plus coûteuse en période d'austérité."

Par ailleurs, M. Samson a dit avoir été reçu "à bras ouverts par les compagnies d'assur-

ces privées mais elles ne nous ont pas donné de chiffres, elles ont refusé de collaborer."

Le groupe créditiste aurait tenté d'obtenir des évaluations des compagnies privées pour la mise en vigueur de l'assurance-maladie.

Taxe

Par ailleurs, M. Samson a élaboré une thèse selon laquelle, les compagnies privées continueraient à faire leur profit et "l'assurance-maladie telle qu'elle nous apparaît dans le bill 8 se présente uniquement et seulement comme une nouvelle forme de taxes pour la catégorie des travailleurs," a-t-il dit.

Les créditistes réclament d'autre part que les résultats des négociations du gouvernement avec les professionnels de la

santé soient connus de l'Assemblée nationale avant l'adoption du bill.

M. Samson suggère au gouvernement de réviser ses positions afin de donner à tous les Québécois l'accès aux soins médicaux de façon complète. Il a d'ailleurs déploré que la chiropraxie, les soins dentaires et les médicaments n'aient pas été inclus dans le projet de loi.

Il rejette, enfin la limite de 3 pour cent fixée par le gouvernement dans le désengagement des médecins.

Désengagement

"La clause de désengagement à première vue nous semble raisonnable," a dit le député de Rouyn-Noranda, en affirmant par ailleurs que si, dans une région donnée, plus de 3 pour cent des médecins se désenga-

gent, les coûts des soins ne seront pas remboursés par la Régie.

"Je pense que le ministre continuera quand même à collecter les primes d'assurance dans ces régions et ça ne serait pas juste pour les citoyens, pour les travailleurs qui devront payer ces primes," a déclaré le chef du Ralliement.

Dans un autre ordre d'idées, M. Samson s'en est pris aux chefs syndicaux en disant que ce n'est pas à eux de légiférer, mais aux députés.

"Tous les députés de cette chambre ont été mandatés pour ce faire et non les chefs syndicaux qui ont pris position sans même consulter leurs membres. Evidemment nous comprenons que c'est toujours en vue de la promotion du socialisme qu'ils le font," a-t-il dit.

Le désengagement des professionnels de la santé: une décision néfaste (Cloutier)

Par JACQUES BOUCHARD

QUEBEC (PC) — La décision du gouvernement de permettre le désengagement des professionnels de la santé à l'intérieur d'une limite de 3 pour cent, concernant le projet de loi de l'assurance-maladie, a été qualifiée de néfaste, jeudi, en Chambre, par l'ex-ministre de la Santé et du Bien-être, M. Jean-Paul Cloutier.

M. Cloutier a soutenu ce point de vue lors du débat de deuxième lecture du projet de loi no 8. Cette décision du gouvernement, a affirmé M. Cloutier, est une concession importante qui modifie fondamentalement la législation précédente préparée par l'Union nationale.

"Cette disposition pénalisera le citoyen qui n'aura pas d'autre choix que celui de recourir dans sa région, à un professionnel désengagé du régime," a-t-il dit.

"Des citoyens de certaines régions, comme la Côte Nord, et l'Abitibi, souffriront inévitablement de la décision de l'un ou de quelques-uns parmi les médecins de ne pas participer au régime," a affirmé le député de Montmagny.

Un danger

De plus, a souligné M. Cloutier, cette possibilité de désengagement constituera un danger constant de remise en question de l'entente signée par les syndicats professionnels, alors que dans d'autres secteurs, aucune concession de ce genre n'est

consentie durant la durée d'une convention.

Cependant, le ministre de la Santé, même s'il se dit confiant, s'est ménagé une porte de secours en déclarant qu'il y aurait toujours moyen de modifier la loi, a mentionné le Dr Cloutier.

"De toute façon, il sera intéressant de voir, en pratique, comment le gouvernement s'y prendra pour prévenir les injustices et les inégalités, comment cette disposition législative sera explicitée dans les règlements et de quelle façon aussi se comporteront les professionnels de la santé vis-à-vis cette lourde responsabilité que leur confie le projet de loi," a dit M. Cloutier.

Sonpesse

Le gouvernement actuel, a ajouté M. Cloutier, a choisi de préciser, dans le projet de loi, les soins qui seront assurés, ce qui signifie qu'il faudra modifier la loi chaque fois qu'on voudra en étendre l'application.

"Nous avions opté, dans le premier projet de loi, pour une plus grande souplesse qui eut permis de procéder par arrêté ministériel", a noté M. Cloutier.

L'orateur a aussi précisé qu'on lui avait reproché en certains milieux, comme on le reproche d'ailleurs au gouvernement actuel, de ne pas s'être engagé assez loin, dès le début dans le champ d'application du régime.

"Il ne faut pas perdre de vue que cette importante mesure sociale exercera une contrainte de plus en plus grande sur les bud-

gets annuels du gouvernement. Il faut procéder rapidement tout en tenant compte des autres priorités", a signalé l'ex-ministre de la Santé.

M. Cloutier a ajouté: "Nous espérons cependant que le gouvernement ne tardera pas indubitablement à élargir l'application du régime, au bénéfice des assistés sociaux d'abord, ce qui permettra d'accumuler une expérience précieuse en vue des étapes ultérieures".

Le coût

Selon M. Cloutier, les chiffres avancés par le ministre de la Santé pour le coût de l'application de la nouvelle loi sont trop conservateurs.

Pour 1971, a dit M. Cloutier, le ministre estime qu'il en coûtera \$250.3 millions pour les soins médicaux et chirurgicaux. A ce montant, M. Cloutier a mentionné qu'il fallait ajouter \$12.5 millions pour les frais d'administration, donnant un total de \$262.8 millions.

Or, selon l'ex-ministre de la Santé, les chiffres de M. Claude Castonguay devraient se situer aux environs de \$285 millions en tenant compte notamment de l'accroissement inévitable de la demande provoqué par la mise en vigueur du régime.

"Il faudra que le ministre de la Santé révisé le plus tôt possible ses estimés de coût pour les libéraliser de façon à ne pas s'exposer à des surprises désagréables en fin d'année", a affirmé M. Cloutier.

Le PQ juge que le projet de loi numéro 8 devrait s'appeler Loi des services de santé

QUEBEC (PC) — "Ce gouvernement n'a pas de projet global, il vogue au gré de l'empirisme et il se gargarise d'une efficacité à court terme qui vient masquer son manque d'envergure, de vision et de générosité".

C'est ce qu'a déclaré hier, à l'Assemblée nationale, le porte-parole du Parti québécois, M. Camille Laurin, lors de la deuxième lecture du projet de loi sur l'assurance-maladie.

Avec ce projet de loi no 8, de dire M. Laurin, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant que la population du Québec ne possède le régime de soins dont elle a besoin et qu'elle exige avec raison, c'est à dire un régime complet, public universel et obligatoire.

"Parler d'assurance-maladie, c'est aborder le problème par son aspect négatif et l'on risque bien de s'y fixer. Il faudrait plutôt, comme l'éducation, se situer d'emblée dans une perspective positive, parler plutôt d'assurance, d'humanité, d'investissement dans la croissance et le développement du capital humain. C'est pourquoi nous nous

opposons au titre même du projet numéro 8. Loi d'assurance-maladie", a affirmé M. Laurin.

M. Laurin juge que le projet de loi devrait s'appeler Loi des services de santé.

Un code

M. Laurin a mentionné que le présent projet de loi, comme l'a dit le ministre de la Santé, n'est qu'un premier volet d'un projet global qui comprendra plusieurs autres lois sur la santé.

"Toutes ces lois devront trouver place dans un code de la santé, gigantesque loi-cadre dont il faudrait déjà prévoir le plan et les principales articulations et qui reconnaîtrait aux citoyens le droit aux services de santé et qui reconnaîtrait aux citoyens, cohérent, les nombreux programmes qu'il faudra établir à cet effet", a précisé le porte-parole du PQ.

Négociations

Le leader du parti québécois a aussi demandé que le gouvernement informe immédiatement, ensuite régulièrement, la popu-

lation sur l'état et le progrès des négociations en cours avec les médecins, sur les positions respectives des parties et sur les concessions qui ont été faites de part et d'autre.

"Les membres de cette Chambre et la population ont un droit strict à cette information", a ajouté le leader.

Désengagement

De plus, M. Laurin a affirmé que le Parti québécois s'opposait au principe du désengagement contenu dans le projet de loi.

"Si les syndicats médicaux sont de véritables syndicats, ce qu'ils sont de fait, l'entente qui signent leurs négociateurs devrait lier tous les membres qui sont parties à l'entente et qui font partie du secteur en cause", a dit M. Laurin, qui a précisé: "Une importante fraction de la profession médicale accepte cette position et ce sont plutôt les privilèges de la profession qui songent à se désengager".

"Il faut conclure de cet examen qu'il s'agit d'un article qui est déjà le fruit d'une négocia-

tion secrète, d'un article qui est fait sur mesure pour s'adapter aux besoins particuliers de quelques têtes d'affiche que l'on veut calmer, rassurer", a prétendu le député de Bourget.

M. Laurin espère que le gouvernement se décidera finalement à faire marche arrière et à améliorer son projet de loi.

Aspirations

"La question se pose alors aujourd'hui: Qui le gouvernement écouterait-il? Céderait-il encore une fois pour l'essentiel aux notables et aux "statuistes", ou saura-t-il reconnaître et combler les aspirations confuses, certes, mais intenses d'un peuple qui, dans une immense majorité, demande une réponse globale, immédiate et radicale à des problèmes de santé qui aggravent ses autres problèmes et entravent son épanouissement sur tous les plans?", a demandé M. Laurin.



NOTRE NOUVEAU PREMIER MINISTRE: BOURASSA

A peine connu il y a un an, il dirige aujourd'hui les destinées de six millions de Québécois, et l'on peut dire qu'il tient aussi l'avenir du Canada entre ses mains. Fédéraliste convaincu, pourquoi avait-il songé un moment à suivre René Lévesque? Par quel argument puissant compte-t-il persuader les investisseurs d'augmenter leurs apports à l'industrie québécoise? Robert Bourassa est un nouveau venu sur la scène politique, mais on pourrait croire qu'il a passé sa vie à se préparer à sa fonction actuelle. Lisez dans Sélection du Reader's Digest de juillet l'histoire de cet homme, le plus jeune Premier ministre du Québec, qui a promis avant tout l'application d'un programme sensé par une administration compétente. Achetez Sélection aujourd'hui même!

DISTILLÉE AU CANADA PAR LA STE PIERRE SMIRNOFF FILS



Smirnoff

discrète au goût...discrète à l'odorat

Le débat télévisé: Castonguay rencontrera les dirigeants de quatre centrales syndicales

MONTREAL — Le débat télévisé sur l'assurance-maladie entre le ministre de la Santé, M. Claude Castonguay et les présidents des quatre grandes centrales syndicales représen-

tant 600.000 syndiqués qui ont formé un front commun sur cette question, MM. Marcel Pénin, de la CSN, Louis Laberge, de la FTQ, Raymond Laliberté, de la CEQ et Albert Alain de l'UCC sera diffusé sur un réseau de 9 postes privés de télévision.

Ce débat sera d'abord diffusé dimanche soir 5 juillet entre 9h30 et 10h30 dans trois régions: au canal 10 à Montréal, au canal 4 à Québec et au canal 6 à Chicoutimi.

Il passera au poste CKMTV Trois-Rivières: dimanche soir 5 juillet entre 11h30 et minuit 30.

Jouez chaque jour
les mots gagnants
le nouvelliste

'5000 en argent à gagner

BANICO
pour "Bannir la Nicotine"



sport

De jeunes cyclistes en herbe à Nicolet



L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE LIGUE de balle-molle a eu lieu mercredi soir au terrain de balle Ste-Famille. Il s'agit de la ligue intercommunale, groupant quatre équipes jusqu'à présent. Le prési-

dent de cette nouvelle ligue est Michel Boulangier, que l'on aperçoit au bâton. Le receveur est Gaëtan Ross, et l'arbitre Gaëtan Massé. (Photo Benoit Aubry).

22 clubs sont inscrits

Le tournoi de balle-lente ouvre ses activités ce soir

par Régent LAJOIE

NICOLET — Le grand tournoi régional de balle-lente de Nicolet débute ce soir, à 8 heures, alors que deux équipes de Nicolet s'affronteront dans le match d'ouverture.

Au total, 22 équipes sont inscrites dont 16 dans la classe "B" et plus de \$300 en bourses, en plus des trophées, seront à l'enjeu lors de ce tournoi d'ouverture régionale.

Le tirage au sort des équipes s'est déroulé mercredi soir, à Nicolet et les responsables du tournoi en ont profité pour établir les règlements qui seront en vigueur au cours de la présente fin de semaine.

Cinq rencontres seront disputées, vendredi soir, entre 8 h. et minuit, dont trois dans la classe "C". Les activités reprendront samedi matin, vers 11 heures afin qu'au début de la soirée, on soit en mesure d'entreprendre la deuxième ronde de qualification en vue des demi-finales et finales qui seront présentées dimanche, le 5 juillet.

Les régions de Drummondville et du Trois-Rivières métropolitain, sans oublier celle de Nicolet, ont bien répondu à l'invitation des organisateurs de cet important tournoi de balle-lente organisé dans le cadre du Festival de Nicolet qui se tient du 1er au 26 juillet.

Voici les équipes qui seront aux prises lors de la première ronde et les heures où les matches seront disputés au terrain du Centre sportif de Nicolet. Il est à noter que de 4 à 6 h., samedi après-midi, il y aura un "rund-robin" pour la classe "C" afin de déterminer les finalistes pour dimanche soir. De plus, la seconde ronde de qualification sera disputée à compter de 7 h., samedi soir.



Jacques Dumoulin

Vendredi soir

8h. Canons de Nicolet vs Voirie de Nicolet (C)
9 h. Optimiste de Nicolet Vs Apollos de Ste-Angele (C)
10 h. St-Zéphirin Vs F.-X. Gagné de Nicolet (C)
11 h. La Parole de Dr'ville Vs H. Vallières de Nicolet (B)
12h. Bar Chez Gaston (Sorel)

Vs Taverne Chez Mon Oncle (Cap) (B)

Samedi, 4 juillet

11 h. Langevin de Dr'ville Vs ACSC Chemcel de Dr'ville (B)
12 h. Les Chevaliers de Sorel Vs A.C. Carpet de Drummondville (B)
1 h. Epicerie Bédard de T-Riv. Vs J.-Paul Charbonneau de Sorel (B)
2 h. Rest. Cap Rouge (Cap-Mad) Vs Montebault Taxi du Cap-Mad. (B)
3 h. Pocat Auto de Dr'ville Vs Taverne "Pub", de Trois-Rivières (B)
4 h. Rund-Robbin pour classe "C"
6 h. Laiterie Chalifoux de Sorel Vs Pausé-Café Auto Elect. (T.-R.) (B)
7h. Début 2e ronde de qualification.

Les règlements stipulent que les rencontres seront de cinq manches chacune à l'exception de la grande finale de dimanche soir où les matches seront de sept manches. Un maximum de 15 joueurs a été fixé dont 11 sur le terrain pour la partie.

Ce tournoi est organisé par la Ligue de Balle-Lente de Nicolet dont le président est le sympathique Roland Chartier, en collaboration avec M. Jacques Dumoulin, directeur-exécutif de l'OIN. Les profits du tournoi seront versés à la ligue de balle-lente de Nicolet.

par Régent LAJOIE

NICOLET — Pres de 300 spectateurs ont été témoins des performances des jeunes cyclistes de Nicolet lors des épreuves organisées à leur intention qui se sont déroulées dans le cadre de la journée cycliste du Festival de Nicolet.

Au total, 95 jeunes de Nicolet ont participé à des compétitions, répondant ainsi favorablement à l'appel lancé par les responsables qui étaient les moniteurs de l'Oeuvre des loisirs, sous la direction de Mlle Myriam Doucet, monitrice en chef. Cette compétition cycliste s'est déroulée sous la surveillance de l'Association provinciale de cyclisme qui avait délégué à Nicolet trois de ses représentants.

Voici les jeunes cyclistes nicolétains qui se sont le plus distingués à cette épreuve dans leur catégorie respective.

Première course

Tricycle

4-5 ans Yvon Arel

Marie-Josée Livernache

Sylvie Maillette

Deuxième course

Bicyclette

4-5 ans Annie Letlanc

7-8 ans Etienne Rousseau

Jean Verville

André Massicotte

Annie Leblanc

Troisième course

9 ans, garçons Bertrand Dubuc

Gaëtan Rousseau

Jean Cousineau

Quatrième course

10 ans Yvan Chauvette

André Robert

Denis Allaire

Cinquième course

9-10 ans Marie-Claude Dubuc

Céline Hamel

Michèle Labonté

Sixième course

11 ans Gilles Rousseau

Guy Piché

René Arel

Septième course

11 ans Robert Dumoulin

François Caron

Luc Allard

Huitième course

13-14 ans Mario Verville

Jean-Pierre Proulx

Marcel Tousignant

Neuvième course

14 ans Mario Bérubé

Jean-Guy Chauvette

Pierre Leblanc

Dixième course

14-15 ans, garçons Jean Doucet

René St-Cyr

Yves Lambert

Princeville domine dans le circuit Inter-Cités

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les derniers résultats de la ligue de tennis inter-cité des Bois-Francs démontrent que le Princeville a successivement

défait le Arthabaska par 5 à 1 puis le Warwick par 4 à 2. Le Plessisville a par ailleurs eu raison du Arthabaska par 4 à 2. Disputées hier soir entre Princeville et Plessisville et Warwick-Victoriaville, les résultats seront connus dans une prochaine édition.

Le classement des équipes de la ligue Inter-Cité souligne que le Princeville occupe la première place avec neuf points.

PG PP TPTs

Princeville 9 3 9

Plessisville 4 2 4

Arthabaska 3 3 3

Warwick 2 4 2

Victoriaville 0 0 0

Balle-lente à Nicolet

NICOLET (R.L.) — Une fin de partie à la fois spectaculaire et dramatique a permis à l'équipe H. Vallières Inc. de remporter une victoire difficile de 9 à 8 aux dépens des Loisirs de l'hôpital, dans une partie régulière de la ligue de balle-lente de Nicolet, présentée cette semaine au terrain du Centre Sportif de l'endroit.

Dans un autre match, le club Optimiste a perdu une excellente chance de s'approcher à quatre points de l'Institut en perdant une partie serrée aux mains de l'imprimerie par le pointage de 8 à 6.

Deux rencontres étaient à l'affiche, lundi soir, et toutes deux furent remises à cause de la pluie.

Vallières a repris seul la cinquième position en triomphant de l'Hôpital. Un saut spectaculaire et attendu a permis à Gilles de croiser le marbre à la septième manche, pour briser l'égalité de 8 à 8. Dans sa course vers le marbre, Lassonde a vu le receveur se pencher pour le retirer. C'est alors qu'il a sauté par dessus ses épaules et a croisé le marbre pour le point vainqueur.



POUR SON PREMIER CONTRAT — Marcel Lapierre des Apollos de Val d'Or, est bien entouré pour la signature de son premier contrat Jr "A" avec les Rangers de Drummondville. Son père, M. Etienne Lapierre examine le document que son

fil vient de signer. Le dépisteur Jean Duplessis donne quelques explications supplémentaires aux Lapierre. Marcel est ailier droit et se rapportera au camp des Rangers au début de septembre.

Un ailier droit de Val d'Or

Marcel Lapierre signe son contrat avec Drummondville

DRUMMONDVILLE — Marcel Lapierre, ailier droit avec les Apollos de Val d'Or la saison dernière, vient de signer son premier contrat junior "A" avec les Rangers de Drummondville.

Cette excellente nouvelle vient d'être communiquée par M. Jean Duplessis, dépisteur du Drummondville pour l'Abitibi et le nord-ouest québécois.

Agé de 17 ans, Marcel Lapierre mesure 5'9" et pèse 170 livres. Au cours de la saison 1969-70, il évoluait pour les Apollos de Val-d'Or et portait le "C" du capitaine.

En 1968-69, il portait les couleurs des Bruins de Malartic. Au cours de la dernière campagne, il marquait 28 buts et fournissait 16 passes.

Sa performance a été signalée par la galerie de la presse sportive locale en le nommant membre de la deuxième équipe d'étoiles de son circuit. Il se méritait aussi la deuxième mention pour le joueur qui s'est le plus amélioré au cours de la saison.

Marcel Lapierre devient le deuxième joueur du Val d'Or à

accepter les conditions des Rangers de Drummondville pour la prochaine saison. Le dépisteur Jean Duplessis lors des assises de la Ligue nationale de hockey à Montréal.

pour les Rangers de Drummondville qui viennent de voir quatre de leurs "faisants" repêchés.

Balle-molle à Plessisville

Classement

	pl	pt	pp
Dion et Frères	13	10	3
Manoir Plessis	12	8	4
Motoparts	12	7	8
Braves	12	6	6
Expos	12	4	8
Orioles	11	1	10

Voici les 15 meilleures moyennes au bâton cette semaine. Un minimum de 22 apparitions au bâton sont requises.

	ap	cs	mo.
Clément Bédard	23	11	.478
Denis St-Amand	51	23	.450
André Bolduc	25	11	.440
Marquis Leclerc	39	17	.435
Claude Ducharme	39	17	.435
Jacques Labrie	37	16	.432
Jean-Louis Guay	33	14	.424
Robert Bernard	31	13	.419
Claude Breton	48	20	.416
Michel Breton	29	12	.413
Marcel Guay	44	18	.409

"Je fais la Pause-Nouvelliste"

"L'an dernier, mon mari et moi avons profité d'une vacance à l'extérieur. Avant mon départ, j'ai averti mon camelot de me réserver mes copies du Nouvelliste. Je me propose de faire la même chose cette année; parce qu'à mon retour, voyez-vous, je fais la "Pause-Nouvelliste". C'est tellement agréable et parfois utile de prendre un bon moment pour être renseigné sur tout ce qui s'est passé en votre absence".

C'est ce que nous rapportait Mme J.-Charles Cossette du 3205 de la rue Bourjoly à Trois-Rivières.

Rien de plus facile de faire la "Pause-Nouvelliste"! Avertissez votre camelot avant votre départ en vacance. Vous serez mieux renseigné, dès votre retour.

SERVICE DU TIRAGE

le nouvelliste



De l'autre côté du pont de Trois-Rivières, sur la rive-sud, à l'entrée même du pont

Ouverture officielle de l'Autodrome de Trois-Rivières ce soir

par Gaston PEPIN

TROIS-RIVIÈRES — La grande ouverture officielle de l'Autodrome de Trois-Rivières, nouveau site de courses de "stock-cars" au Coeur du Québec, aura lieu ce soir sur le coup de 8 heures.

Cette ouverture sera de plus rehaussée de la présence de coureurs réputés tels Jacques Duval, le dr Luc Lecompte et Don Bromley ainsi que les propriétaires de l'Autodrome de Trois-Rivières, MM. Fernand Aubry, de

Montréal, et Maurice Rousseau, de Drummondville, sans oublier naturellement le promoteur Armand "Doc" Laplante.

Le système lumineux, qui comprend 32 tours, est à point, ce qui rend la piste de l'Autodrome de Trois-Rivières, une piste de tout dernier cri. On sait d'ailleurs que la piste proprement dite est d'une longueur d'un demi-mille, de terre battue sur base de glaise solide.

L'Autodrome de Trois-Rivières est de plus doté d'un stade moderne d'une capacité de 3,500 spectateurs. Le stade est de 235 pieds de longueur mais on doit, dans un avenir très prochain, y ajouter 50 pieds dans les bouts pour porter ainsi la longueur à 335 pieds et la capacité du stade à près de 5,000 spectateurs.

Dans les projets, on parle de plus d'un toit de fibre au stade et d'une baie vitrée, dans un an environ, toujours dans les perspectives de présenter des événements à l'année longue, soit des courses de "stock-cars" et de motocyclettes l'été et l'automne et des compétitions de motoneiges et de motocyclettes sur glace l'hiver.

D'ailleurs, Armand "Doc" Laplante n'est pas un nouveau venu dans la promotion de tels événements. Il a déjà fait sa marque comme conducteur dans le domaine de courses de "stock-cars" durant de nombreuses années.

Pour le programme d'ouverture de ce soir, neuf courses sont à l'affiche et de 45 à 50 des champions conducteurs des quatre coins du Québec s'attacheront au circuit de l'Autodrome de Trois-Rivières et négocieront les tournants. D'ailleurs, la piste est en parfaite condition, à la fois dure et rapide.

Il y aura deux courses dans chacune des classes: "jockey", modèles récents et sportsman et une épreuve de free for all dans chacune de ces classes également.

Le terrain de stationnement peut accueillir plus de 2,000 voitures.

On sait que les propriétaires Aubry et Rousseau de concert sentier de programme la semaine



Armand 'Doc' Laplante

Balle-lente à Grand'Mère

GRAND'MÈRE (F.C.) — Le Textile a défait le Gervais-Datsun par 11 à 9, dans la ligue de balle lente Laurentide. Gérald Gignac lançait pour les gagnants et Donat Fortin pour les perdants.

R. Trépanier et Denis Caron, pour le Textile, de même que Réal Gagnon et Roland Berthiaume, pour le Gervais-Datsun, ont frappé chacun deux coups sûrs. Trépanier et Berthiaume ont cogné des circuits.

A Québec hier soir

PREMIERE COURSE			SIXIEME COURSE		
1. Major Law	4.60	4.70 5.50	1. Thriller Hanover	6.50	4.80 3.60
2. Parshing's Polly	24.70	24.40 5.20	2. Lullwater Frost	6.40	4.30 3.60
Temps: 2:12			3. Gold Kat		
DEUXIEME COURSE			SEPTIEME COURSE		
1. Frozen Chips	10.80	4.60 3.20	4. Boumfrise	7.20	3.60 2.70
2. Two Mountains Move	3.40	2.90 2.50	3. Coffee Mir		5.00 3.10
Temps: 2:04.2			4. Genesee Prince		3.50
TROISIEME COURSE			QUATRIEME COURSE		
1. Good Bye Hunter	13.70	3.80 2.30	2. Hela Legrand	2.80	2.20 2.20
2. Yankee Rocket	2.60	2.20 2.20	7. Hawk Lobell		2.70 2.70
Temps: 2:08.4			4. Belvedere Mir		3.90
QUATRIEME COURSE			CINQUIEME COURSE		
1. Abe Brookdale	3.60	2.70 2.30	7. Scuire Ben	3.60	3.20 3.20
2. Torpedo Rene	3.60	2.30 2.60	4. Mar Mic Simpson	10.70	4.90 4.10
Temps: 2:10			5. Bourbon Senator		4.10
QUINZIEME COURSE			SEIZIEME COURSE		
1. Tye Tie	2.60	2.60 2.60	4. Stirling Mir	19.90	7.70 3.80
Temps: 2:06			1. Intrigante C		8.00 3.80
QUINZIEME COURSE			DIXIEME COURSE		
1. Tye Tie	2.60	2.60 2.60	4. Stirling Mir	19.90	7.70 3.80
Temps: 2:06			1. Intrigante C		8.00 3.80

Baseball mineur à Trois-Rivières

Pee Wee — Section Sud			MOSQUITO Section Nord		
Club	pp	pp en tot.	Club	pp	pp en tot.
Normanville	3	0 6	Normanville	7	0 14
St-Sacrement	3	0 6	Notre-Dame	6	1 12
St-Jean-Baptiste	3	0 6	St-Marguerite	8	4 16
Trois-Rivières Ouest	2	5 9	Centre Landry	4	3 8
St-Philippe	1	4 2	St-Cécile	0	7 0
MOSQUITO Section Sud			MIDGET		
St-Philippe	4	1 12	avant les joues du 1er juillet		
Brébeuf	2	5 9	St-Marguerite	8	3 17
Trois-Rivières Ouest	2	5 9	St-Cécile	8	4 16
St-Jean-Baptiste	2	5 9	St-Sacrement	7	4 15
Centre Landry	4	7 0	St-Jean-Baptiste	6	5 12
St-Philippe	1	4 2	Centre Landry	4	7 0
BANTAM Section Nord			BANTAM Section Sud		
avant les joues du 24 juin			avant les joues du 24 juin		
Notre-Dame	7	0 14	Notre-Dame	7	0 14
St-Jean-Baptiste	6	1 12	St-Jean-Baptiste	6	1 12
Centre Landry	4	3 8	Centre Landry	4	3 8
St-Philippe	3	0 6	St-Philippe	3	0 6
St-Cécile	3	0 6	St-Cécile	3	0 6
BANTAM Section Nord			BANTAM Section Sud		
Trois-Rivières Ouest	4	3 8	Trois-Rivières Ouest	4	3 8
St-Marguerite	4	3 8	St-Marguerite	4	3 8
St-Jean-Baptiste	2	5 9	St-Jean-Baptiste	2	5 9
St-Sacrement	1	4 2	St-Sacrement	1	4 2
Normanville	1	4 2	Normanville	1	4 2
PEEWEE Section Nord			PEEWEE Section Sud		
avant les joues du 24 juin			avant les joues du 24 juin		
Notre-Dame	7	0 14	Notre-Dame	7	0 14
St-Marguerite	6	1 12	St-Marguerite	6	1 12
Centre Landry	4	3 8	Centre Landry	4	3 8
St-Philippe	3	0 6	St-Philippe	3	0 6
St-Cécile	3	0 6	St-Cécile	3	0 6

le guide par réal lamothe



L'AMENDE S'IMPOSE A L'EGARD DES CONTESTATAIRES!

Les pêcheurs contestataires qui font les manchettes des journaux de ce temps-ci et dont la majorité sont des membres de l'association des Loups de Ville-Emard devraient à mon avis être mis à l'amende à chaque sortie qu'ils font puisqu'ils enfreignent l'article 54 des règlements sur la pêche... L'article en question stipule bien clairement que nul ne peut pêcher dans les eaux faisant l'objet d'un bail, s'il n'a au préalable obtenu à cette fin la permission du locataire... Or, quiconque contrevient à cet article commet une infraction et est passible en outre du paiement des frais d'une amende de \$25.00 à \$200.00... Sur ce point, il faudra faire attention pour ne pas faire exception du au... ue ce sont des gens de la grande Métropole.

Si deux pêcheurs de Trois-Rivières sont pris en flagrant délit sur un territoire privé que ce soit sur le St-Bernard le Coon-Co le Wayagamack ou tout autres clubs, ils se verront coller immédiatement une infraction, qu'il en soit de même pour les contestataires... Je connais un chroniqueur qui doit rire dans sa barbe, il a réussi à vendre son idée d'être contre les clubs privés à un groupe de pêcheurs, traitant même le gouvernement de maltraiter le droit de la majorité des pêcheurs à revenus moyens (il n'a certes pas visité la région de la Mauricie) de prendre part à ces sports... Ce qu'il faut éviter à tout prix dans ces contestations c'est la répétition des massacres des lacs du Nord. Si l'on a réussi en peu de temps à tout vider ce qui avait de faune aquatique dans les lacs à facilité d'accès, il ne faudra pas penser faire la même chose chez nous... Au lieu d'inciter les gens à la révolte contre les clubs reconnus pour leur richesse faunique, il serait préférable à mon avis de leur démontrer les avantages multiples de la CONSERVATION.

L'expédition Roggan en branle!

Les préparatifs pour la grande aventure vont bon train, et les effectifs sont maintenant complétés... Cette hardieuse expédition comprendra sept membres, soit: Léo Henrichon: chef de l'expédition. Réal Lamothe: capitaine du groupe. Jean-Louis Thériault: recherches scientifiques.

Raymond Daviault et Claude DeRoy de jeunes payeurs de renom, tous membres du club Radisson, et deux Indiens Cris de Fort-George compléteront l'équipe... L'endroit du départ a été fixé officiellement du Lac Graven situé à 75 milles à l'est de Julian Lake et à plus de 225 milles de Cap Jones point d'arrivée...

Véritable défi

Cette randonnée en canot s'annonce comme un vrai défi, et l'équipe dont le conditionnement physique est parfait aura à affronter les dangers multiples de la descente des différents cours d'eau jusqu'à la Roggan, les rapides - les chutes - les innombrables portages dans des terrains jusqu'ici inconnus, et tout ça dans un véritable paradis de pêche... A cause de leur grande robustesse, les Canots Cadorette de Grand'Mère ont été le choix unanime de l'équipe pour ce grand périple...

A LA SEMAINE PROCHAINE



LA PISTE DE L'AUTODROME de Trois-Rivières ne peut être en meilleure condition. La photographie ci-dessus nous en donne une bonne idée. A droite, à l'arrière-plan, le stadium qui peut accommoder 3,500 personnes.

C'est un rendez-vous pour tous à l'Autodrome de Trois-Rivières ce soir alors que se fera l'ouverture officielle. (Photo Roland Lemire)

Plusieurs compétitions au programme d'aujourd'hui

Un rendez-vous à l'Île St-Quentin

TROIS-RIVIÈRES — Faut-il le dire, les championnes de l'Île St-Quentin, pour les débuts des grandes festivités du deuxième "Carnaval dans l'Île", organisé par le Service des Loisirs des trois villes sœurs, soit Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et Cap de la Madeleine, en collaboration avec le Club Nautique St-Maurice et La Marina.

Les différentes activités commenceront après le premier repas commun cet après-midi. Au paravant, les enfants qui seront arrivés par les autobus mis à leur disposition par le club Kiwanis, seront lancés dans une grande course aux trésors sur le terrain de l'Île St-Quentin, le

"St-Tropez trifluvien". Cette première journée, comme elle est consacrée aux enfants, portera le titre de "Les enfants dans l'Île".

Sur le plan des compétitions, le clou de la journée sera "planté" ce soir, des sept heures, à la piscine, alors que sera présenté le grand marathon-relais.

Ce marathon consiste en une course d'une heure entre des équipes. Les équipes seront composées de quatre nageurs, deux représentants de la gent féminine et deux garçons, et ceux-ci auront à se conformer à certains règlements dont voici les principaux: chaque nageur doit franchir successivement 12 longueurs de piscine dans les premiers quinze minutes, six longueurs dans les quinze minutes suivantes, trois dans les quinze autres, et le dernier

quart d'heure peut être choisi par les équipes.

Les inscriptions devront se faire entre quatre heures et six heures aujourd'hui à la Marina. Les vainqueurs, soit ceux qui auront franchi le plus de longueurs de la piscine, se verront remettre des médailles. Les deuxième et troisième méritent également des médailles.

Toutes les médailles qui seront distribuées au cours de la journée sont une gracieuseté du journal Le Nouvelliste.

Compétitions

Mais avant que ne se déroule le marathon-relais, de multiples activités seront présentées aux carnavaliers.

Avant le dîner, quatre membres de la troupe de théâtre "Le Point Virgule" de Trois-Rivières égayèrent les enfants. Suzanne Lemire, Pierre Lesage, Marie-Claude Lacourse et Pierre Legris se chargeront d'apporter

aux enfants des heures de rire et de plaisir.

Après le dîner, les compétitions débuteront sur le terrain de l'Île. Des épreuves de Souque à la corde et des courses aussi variées les unes que les autres seront disputées par les enfants. Les épreuves se poursuivront jusqu'au souper, et elles reprendront samedi, pour se terminer dimanche.

Emulation

Cette année, les organisateurs de ce carnaval ont cherché à mettre l'accent sur une épreuve d'émulation père-fils, mère-fille. C'est pour cette raison qu'à maintes reprises, les parents seront appelés à entrer dans le jeu pour essayer de faire un maître avec leurs enfants.

Cette initiative est très louable si l'on considère que les occasions d'échange entre les membres d'une même famille se restreignent beaucoup lorsque les enfants quittent la maison pour aller se divertir dans les terrains de jeu.

Tout au long de la journée, comme du Carnaval du reste, plusieurs moniteurs compétents se chargeront de diriger les en-

fants et de veiller à leur sécurité. Cette équipe, qui possède déjà l'expérience des terrains de jeu et du sport organisé ne peut qu'apporter aux jeunes une formation humaine en cette grande journée des "Enfants dans l'Île".

En fin de journée, tous les gens qui seront présents sur les lieux pourront assister au couronnement de la nouvelle Miss Marina.

Vendredi 3 juillet:

Théâtre 11h.15.
Souque à la corde 13h.00 - 13h.30 - 13h.30 - 14h.
Course de brouettes 13h.30 - 14h.
Course à 3 pattes 14h.00 - 14h.30.
Course à relais terre-eau 14h. - 14h.45.
Course de poches 14h.30 - 15h.
Saut en longueur sans élan 14h.30 - 15h.
Ballon-volant 10h.30 - 12h.00 - 13h.00 - 15h.00.
Tennis Finale - Simple - Double 10h.30 - 12h.00 - 13h.00 - 15h.30.
Pétanque - Slalom - Vitesse 13h.00 - 14h.30 - 14h.45 - 15h.30.
Fers à cheval 10h.30 - 12h.30 - Jarts 13h.30 - 15h.30.
Relais-natation 18h.30 - 20h.45.

Début du tournoi de tennis du SRS

SHAWINIGAN (F.C.) — Le tournoi de tennis annuel du service de la récréation de Shawinigan débute aujourd'hui, sur les courts du parc St-Maurice. Jusqu'au lundi 6 juillet, plusieurs amateurs se disputeront la victoire en simple masculin, simple féminin, double masculin et double féminin.

Parmi les favoris, il faut compter Maurice Weber, Guy Philibert, Robert Désaulniers, et Normand St-Onge. Chez les dames, il faudra surveiller Rita Timothy, Louise Bruneau et Lise Bourassa.

Le tournoi de tennis 1970 du SRS sera clôturé par une compétition pour les juniors, du 10 au 12 juillet.

Tennis à Shawinigan

SHAWINIGAN (F.C.) — Le service de la Récréation de Shawinigan offre des cours de tennis pour les adultes, le soir, au parc St-Maurice. Les intéressés doivent communiquer avec Serge Désilets pour s'inscrire.

Déjà, les instructeurs Serge Désilets et Maurice Béliveau donnent des cours aux jeunes deux fois par semaine, les lundi et mercredi au parc St-Maurice, les mardi et jeudi, à St-Marc.



UNE BONNE PRISE de la part de Bruno Béliveau. Ce dernier, un pêcheur d'expérience a saisi un borchet de 34 pouces et pesant 14 livres en face du Canipco. Nous voyons ce pêcheur avec de gauche

à droite, Lucien Turcotte ainsi que M. et Mme Jean-Paul Roy, commodore au Canipco. Pour M. Béliveau de la rue St-Christophe c'était son 100e poisson pris cette année. (Photo Roland Lemire)

Arnold Palmer l'athlète de la décennie

FRAPPEZ 2 FOIS PLUS FORT DANS LES TRAPPES DE SABLE.



Les golfeurs moyens doivent se fatiguer d'entendre dire par les experts qu'il est facile de jouer dans les trappes de sable. De par mon expérience, la plupart des golfeurs à ce niveau trouve les coups dans le sable très difficiles.

La grosse difficulté pour ces joueurs, c'est de ne pouvoir déterminer l'exacte puissance qu'il faut y mettre.

Jouez à "ce problème" — Mettez plusieurs balles dans une trappe et frappez le sable en arrière de la balle en direction d'un vert voisin. Mettez-y 2 fois plus de puissance que si vous devez effectuer un coup d'approche ordinaire.

En d'autres termes, choisissez une cible derrière le drapeau pour doubler la distance réelle et frappez la balle dans le sable comme si vous deviez la projeter à cette distance. Vérifiez ensuite si votre balle arrête avant ou après le drapeau. Et modifiez votre puissance en conséquence.

Gauthier Sports Liée

364, Des Forges Tél.: 375-4929 Trois-Rivières